



2026--1112

Yaoundé, le 15 JUN 2026

COMMUNIQUE N°/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/cas

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION
N°02/AC/ANTIC/DG/CIPM/2026 DU 30 AVRIL 2026 SUIVANT AUTORISATION DE GRE
A GRE N°02972-26/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/MMG DU 22 AVRIL 2026
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU, EXERCICE 2026.

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la
Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public, que la prestation relative à la
Consultation susmentionnée est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
Acquisition du Matériel et Mobilier de bureau, exercice 2026.	Groupement Original Karim Company et Ets Nkwete Tél: (+237) 697 596 329	Soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations	39 996 450 (Trente- neuf millions neuf cent quatre-vingt- seize mille quatre cent cinquante) Francs CFA.

Le Groupement Original Karim Company et Ets Nkwete est invité à prendre l'attache de
la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés), dès
la publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités réglementaires préalables à
l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès
de la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face
Haut-Commissariat du Canada, dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de
publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

AMPLIATIONS

- ✓ SEC/DG
- ✓ DAG
- ✓ CF
- ✓ AC
- ✓ SEC/CIPM
- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

LE DIRECTEUR GENERAL



NOT Ebot Ebot Enau